

# LE DISPOSITIF DE L'EMPLOI ACCOMPAGNE

## Le public cible:

- Les bénéficiaires d'une RQTH (à partir de 16 ans) ayant **un projet d'insertion en milieu ordinaire**, en recherche d'emploi, inscrit à PE ou non.
- Les travailleurs d'ESAT ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire de travail
- Les salariés du milieu ordinaire **qui rencontrent des difficultés particulières pour sécuriser de façon durable leur insertion professionnelle.**
- Les personnes ayant besoin d'un accompagnement médico-social renforcé (tout type de handicap) pour accéder à l'emploi ou s'y maintenir.
- Principe de l'entonnoir: le droit commun doit avoir été mobilisé en première instance (Mission locale, PE, Cap Emploi puis PAS (prestation d'appui spécifique))
- Toutes les orientations vers le dispositif de l'EA font l'objet d'une notification MDPH dans le 78

# L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ

- 2 opérateurs retenus dans le 78 pour assurer les accompagnements: **IHY** et **la fondation de l'Œuvre Falret**
- Cette relation s'établit entre : **Le travailleur accompagné** – **Le conseiller** – **L'employeur**
- L'emploi accompagné propose aux demandeurs d'emploi, aux entreprises et à leurs collaborateurs en situation de fragilité :
  - Un accompagnement individuel et spécialisé
  - Pour une durée de 2 ans reconductible
  - Afin de garantir une relation de qualité
- Critère d'admission principal : volonté de la personne d'exercer une activité en milieu ordinaire